

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 24

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

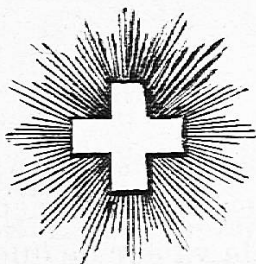
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Un nouveau cours de langue française. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Neuchâtel. Berne. France. — PARTIE PRATIQUE : En classe. — Récitation. — Rédaction. — Orthographe. — Gymnastique.*

UN NOUVEAU COURS DE LANGUE FRANÇAISE

Un nouveau manuel va être prochainement délivré aux élèves du degré intermédiaire des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Valais, ainsi que dans le Jura bernois. C'est un événement que *l'Educateur* ne peut laisser passer sans en souligner l'importance. Dès maintenant, de l'Arve à la Birse, des Alpes au Jura, nos petits Romands apprendront, dans le même livre de classe, non seulement à surmonter les difficultés que présentent l'orthographe et la syntaxe de notre langue, mais aussi à en apprécier toute la beauté. Ce résultat, qui doit réjouir tous les amis de la Suisse romande, n'a pas été atteint sans peine; il a fallu surmonter bien des difficultés et écarter bien des obstacles, aussi n'est-il pas hors de propos de retracer brièvement l'historique du travail accompli, avant d'analyser l'œuvre elle-même.

I

C'est le Congrès romand de Bienne, en 1898, qui démontra nettement l'utilité, la nécessité même d'unifier les livres de classe, les moyens d'enseignement pour toutes les écoles suisses de langue française. En 1905, la Conférence des Chefs des Départements de la Suisse romande étudiait la question d'un manuel de grammaire commun; mais deux cantons seulement, Vaud et Neuchâtel, s'y intéressèrent. En 1901, une commission, composée de spécialistes et d'instituteurs, fut chargée d'examiner les meilleurs « Cours de

langue française », en usage chez nos voisins et chez nous. Un grand nombre de volumes furent sérieusement discutés ; mais, sans méconnaître la grande valeur de quelques-uns, aucun ne put être recommandé d'une façon spéciale pour les raisons suivantes :

- 1° Ils ne correspondent pas à nos programmes ;
- 2° Trop de matières sont inutilisables pour nos élèves ;
- 3° Ils sont trop abstraits et au-dessus de la portée de la moyenne de nos classes ;
- 4° ils sortent l'enfant de son milieu habituel ;
- 5° Ils ignorent totalement nos écrivains.

Un volume fait chez nous et pour nous, tenant compte de notre organisation scolaire, de nos programmes d'études, de nos tendances pédagogiques, était nécessaire. Une proposition dans ce sens fut faite à MM. les Chefs des Départements de la Suisse romande.

La nouvelle commission, désignée pour établir le programme de cette œuvre nouvelle, fut composée des délégués de tous les cantons romands. Elle prit la décision de consulter le corps enseignant et les amis de l'école. Un concours fut ouvert pour la rédaction d'un plan détaillé pour un « Cours de langue » destiné aux écoles primaires de la Suisse française.

Dix manuscrits furent adressés à la Commission ; cinq furent primés. Les auteurs des trois premiers furent désignés, le 14 mars 1913, par MM. les Chefs des Départements, pour rédiger l'œuvre définitive : M. Vignier, pour le volume destiné au degré intermédiaire ; M. Sensine, pour celui du degré supérieur ; tous deux avec la collaboration de MM. Jayet et Briod. Le 23 mai de la même année, un projet de convention avec la maison Payot, à Lausanne, était adopté et les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Valais et le Jura bernois, décidaient que ce manuel nouveau serait introduit dans leurs écoles. Le canton de Fribourg s'était, en 1911, retiré du concordat sans que l'on sût pourquoi. Nous espérons bien que, maintenant, il reviendra sur sa décision et se ralliera dans cette question, comme dans beaucoup d'autres, aux autres cantons, ses voisins.

Après trois ans d'un travail qui ne fut pas toujours facile, la première partie du « Cours de langue française » vient de sortir de

presse. L'œuvre de M. Vignier et de ses collaborateurs mérite un examen attentif et il est utile de rechercher ce qui la caractérise ou la différencie des livres de classe similaires.

II

Le *Cours de langue française* est un beau volume de 270 pages. Il comprend cinquante-quatre leçons ou chapitres, divisées chacune en trois parties : grammaire, vocabulaire, composition. Ces parties ne sont pas absolument distinctes, séparées par des parois étanches ; elles se prêtent au contraire un mutuel appui toutes les fois que la chose est possible.

La grammaire.— Le but principal de ce premier volume est l'étude de la proposition simple. Les termes de celle-ci ne sont plus étudiés suivant l'ordre traditionnel établi par MM. de Port-Royal, au XVII^e siècle, mais bien suivant leur importance, leur enchaînement logique. Une première idée de la proposition est d'abord donnée aux élèves, puis les différents éléments dont elle se compose sont analysés (verbe, nom, adjectif, pronom, etc.), et on aborde, enfin, les termes essentiels (sujet, verbe, attribut, complément).

L'observation est à la base de toute cette étude. Chaque leçon débute par un texte littéraire tiré des meilleurs auteurs français et romands. Ces morceaux sont, en général, fort bien choisis ; ils intéresseront les enfants. Parfois, ils sont quelque peu au-dessus de la portée des plus jeunes élèves du degré intermédiaire, mais les illustrations qui éclairent ces textes les rendront certainement plus concrets, plus compréhensifs, partant plus éducatifs.

Il convient de s'arrêter quelques instants à ces illustrations. Elles forment une des parties les mieux venues du volume. Au point de vue artistique, presque toutes sont charmantes, originales, pleines de vie. Elles n'ont pas été choisies au hasard. Les dessinateurs, MM. Bovard et Elzingre, ont été priés de suivre les textes de très près ; malgré cette entrave à leur liberté, ces artistes ont réussi à composer de vrais petits tableaux que les enfants auront plaisir à observer et à imiter. Il est nécessaire que les maîtres se rendent compte qu'une étude attentive de ces gravures est indis-

pensable et que ce serait une erreur que de les considérer uniquement comme un ornement du manuel.

Les faits grammaticaux contenus dans les textes doivent être recherchés, observés, comparés; puis, une formule, le plus souvent claire et précise, fixe dans la mémoire ce qu'il importe de retenir. Nous n'avons donc plus, ici, des règles abstraites, souvent fausses ou incomplètes, qu'il fallait apprendre et réciter par cœur, mais nous nous trouvons en présence de constatations que les élèves pourraient formuler eux-mêmes. C'est un progrès évident et qu'il importe de signaler.

Les applications pratiques sont nombreuses, variées, intéressantes. Il faut s'efforcer d'amener l'enfant à résoudre les difficultés grammaticales presque automatiquement. Or, l'automatisme ne peut s'obtenir qu'après une longue série d'exercices. Le « Cours de langue » correspond à ce desideratum et les instituteurs pourront puiser largement dans les 540 exercices qu'il renferme.

La nomenclature employée est celle prévue par l'arrêté de 1910 du ministre français de l'Instruction publique. Les membres du corps enseignant éprouveront sans doute quelque peine à rompre avec d'anciennes habitudes; mais ne pas tenir compte des travaux remarquables des Brunot et des Maquet, aurait été, ce nous semble, une grosse erreur. D'ailleurs tous les manuels récents suivent cette nomenclature officielle et ce n'est que depuis quelques mois seulement que des critiques ont été soulevées, à cet égard, dans la presse d'outre-Jura.

Le vocabulaire. — Cette partie du volume de M. Vignier sera aussi la bienvenue pour les membres du corps enseignant.

Les mots n'ont pas été choisis au hasard; l'auteur a suivi un ordre logique : la famille, le village, l'école, la flore du pays, la faune, le commerce, l'industrie, etc., ont fourni les vocables principaux. Toutes les fois que la chose a été possible, le vocabulaire est en corrélation avec la partie grammaticale de la leçon; les avantages d'une sage concentration ne sont pas négligés, de même que l'étude des suffixes et des préfixes. On peut évaluer à 1250 les mots que les enfants devront étudier; il faut ajouter 195 expressions particulières et 85 familles de mots. Si le maître accomplit son travail, dans ce domaine, avec intelligence et avec suite, si de

judicieuses répétitions viennent fortifier la mémoire des élèves, ceux-ci posséderont, à 11 ou 12 ans, un bagage verbal très suffisant.

La composition. — La composition proprement dite commence à la leçon dix-septième. Avec raison, nous semble-t-il, avant de mettre les élèves en présence d'un sujet à traiter, l'auteur a voulu attendre qu'ils eussent une connaissance suffisante de la proposition simple. Ils commenceront donc par de nombreux exercices d'invention; ils apprendront à faire sur une idée donnée une phrase correcte et en varier la forme; l'étude du paragraphe comme expression d'une idée générale viendra ensuite et enfin, mais à ce moment seulement, des sujets seront proposés. Et, dans le choix des sujets, M. Vignier et ses collaborateurs ont obéi, là encore, à un plan rationnel :

1° Descriptions des choses inanimées, puis de plantes, d'animaux, de personnes; 2° Narrations simples; 3° Lettres; 4° Portraits.

La base de cet enseignement de la composition doit être aussi l'observation. L'enfant est d'abord invité à examiner avec attention, en mettant successivement en œuvre tous ses sens : vue, ouïe, toucher, odorat, goût, les objets placés sous ses yeux. Plus tard, la mémoire, l'imagination, le jugement entreront en jeu. Dans le manuel que nous analysons, des modèles courts et bien choisis sont proposés aux élèves. Ils seront d'abord étudiés puis reproduits de mémoire; ensuite, après une préparation qui pourra devenir de plus en plus sommaire, des sujets d'application seront imposés.

Il est sans doute permis de ne pas approuver, dans tous ses détails, la méthode préconisée par ce « *Cours de langue* », mais elle offrira certainement à nos maîtres un plan systématique et rigoureux qui, jusqu'ici, manquait généralement à l'enseignement si difficile de la composition. Dans quelques années, nous en sommes persuadé, cette discipline donnera de meilleurs résultats.

III

Au point de vue typographique, ce manuel est aussi très soigné et l'imprimerie Delachaux à Neuchâtel mérite des éloges. Les caractères sont variés, choisis avec goût, très lisibles, et le papier

est de bonne qualité. Nous avons dit déjà la valeur des illustrations. Remercions donc, sincèrement, les éditeurs, MM. Payot et Cie, à Lausanne, qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour donner à ce livre de classe, malgré son prix très modique, un aspect engageant propre à le faire aimer de la gent écolière.

Il importe, en terminant, de féliciter chaleureusement M. Vignier de son œuvre. Il a su la mener à chef malgré de nombreuses difficultés; son manuel fera honneur à notre pays. Nos félicitations vont aussi à ses collaborateurs, particulièrement à MM. Jayet et Briod qui, depuis tant d'années, se consacrent à l'éducation du peuple et n'ont cessé d'être des amis éprouvés de l'*Educateur*. MM. les Chefs des Départements de la Suisse romande voudront bien, eux aussi, agréer l'expression de notre gratitude; ils doivent être fiers du nouvel instrument de travail mis à la disposition de nos écoles et dont ils ont été les initiateurs. Ils peuvent être certains qu'il portera de bons fruits.

Aux maîtres maintenant à faire bon accueil au nouveau manuel, à en bien saisir le sens et l'importance, et à mettre à son emploi toute leur intelligence et toute leur bonne volonté. Ainsi, ils contribueront efficacement à faire mieux connaître et mieux aimer notre langue maternelle, qui doit nous être plus chère aujourd'hui que jamais.

E. SAVARY.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE.— **Circulaire de l'Association suisse pour l'enseignement commercial** (*Comm.*). — Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur l'institution de *Cours de vacances* dont notre association a pris l'initiative à la suite d'un rapport sur *le développement de l'éducation nationale*, présenté à notre Comité par M. le Dr Wettstein, conseiller aux Etats, à Zurich. Au nombre de ses conclusions, M. Wettstein a surtout recommandé, *dans le but de fortifier le lien national*, d'instituer des cours de vacances en Suisse romande et alémanique à l'usage des jeunes gens d'autres régions linguistiques de notre pays et d'en favoriser la fréquentation.

Des cours de vacances sont déjà organisés, il est vrai, depuis plusieurs années en Suisse romande, soit par les universités, soit par certaines écoles de commerce, mais les premières ont surtout en vue l'étude de la langue française, tandis que les secondes tendent à préparer les élèves à leur entrée dans ces établissements. En revanche, il n'existe jusqu'ici aucune institution de ce genre en Suisse alémanique,

aussi les *maîtres*, étudiants et élèves de la Suisse romande ont-ils toujours été obligés de se rendre en Allemagne ou en Autriche (Iéna, Marbourg, Salzbourg, etc.), lorsqu'ils désiraient suivre des cours de vacances en langue allemande.

Le but général des cours, placés sous le patronage de notre association, est de *développer le sentiment national suisse par l'étude de nos langues nationales*, ainsi que par l'initiation aux *conditions sociales, économiques, politiques, littéraires et artistiques de la région où ils ont lieu*. Ils sont accessibles aux élèves des deux sexes de toutes les écoles moyennes (gymnases, écoles industrielles, *écoles normales*, écoles de commerce, écoles techniques, écoles secondaires supérieures, etc.), de même qu'aux étudiants des universités, aux *maîtres primaires ou secondaires* et aux jeunes gens ou adultes qui se trouvent dans la pratique des affaires.

Etant donnés les cours déjà régulièrement organisés en Suisse romande par les universités, il n'est prévu en 1916, à l'usage de nos confédérés de la Suisse alémanique et du canton du Tessin, qu'un seul cours de vacances en langue française à l'*Ecole supérieure de commerce de Lausanne* (24 juillet au 12 août 1916).

Deux cours seront institués en vue des Suisses de langues latines : l'un à l'*Université commerciale de Saint-Gall* (24 juillet au 19 août 1916), pour les élèves des écoles moyennes, âgés de *17 ans révolus au moins*, les étudiants des universités, les maîtres des écoles secondaires et primaires, les industriels et les commerçants ; l'autre à *Ecole cantonale de Trogen* (24 juillet au 12 août 1916) pour les élèves des classes inférieures des écoles secondaires et moyennes, de même que pour les jeunes commerçants.

Tandis que les cours de *Lausanne* seront basés sur l'étude de la langue française, ceux de *Saint-Gall* et de *Trogen* auront en vue l'étude de la langue allemande.

Vous vous convaincrez, à l'examen des programmes détaillés de ces trois cours, que leurs organisateurs ont surtout été guidés par le but principal que nous nous sommes fixé : le *développement de l'éducation nationale*, problème à la solution duquel nous pensons travailler utilement par le moyen des institutions que nous venons de mentionner.

Nous vous prions instamment de vouloir bien accorder votre appui bienveillant à notre entreprise patriotique en faisant connaître nos cours de vacances à vos étudiants ou élèves, en encourageant ceux-ci à suivre l'un ou l'autre de ces cours et en leur en facilitant la fréquentation.

Nous sommes persuadés qu'ils retireront un bénéfice considérable de cette fréquentation et qu'ils ne sauraient employer plus utilement et plus agréablement une partie de leurs vacances, car vous remarquerez, d'après les programmes, que la partie récréative alterne avec le travail et que l'étude de la langue n'est qu'un moyen d'initiation à la vie même de nos compatriotes d'une autre région linguistique. Apprendre à mieux nous connaître, afin de mieux nous apprécier, tel est notre but.

Association suisse pour l'enseignement commercial :

Le Président : A. JUNOD,
expert suisse pour l'enseignement commercial, à Lausanne, place Saint-François, 6.

Le Secrétaire : TH. BERNET,
directeur de l'Ecole cantonale de commerce, à Zurich.

P. S. — Pour tous renseignements, prière de s'adresser aux institutions respectives ou au président de l'Association.

VAUD. — † **Albert Matthey.** — A Lausanne, mardi matin, 6 juin, est décédé à l'âge de cinquante-huit ans, après une longue et douloureuse maladie, Albert Matthey, agent commercial de la Société des Chaux-et-Ciments de la Suisse romande.

Originaire de Vallorbe, M. Albert Matthey y était né le 12 juin 1858. Il avait suivi à Vallorbe de 1865 à 1872 les écoles primaires, fréquenté ensuite l'Ecole secondaire de Klein-Dietwyl (Berne), fait à l'Ecole normale, de 1873 à 1877, des études d'instituteur, obtenu en avril 1877 le brevet de capacité pour l'enseignement primaire et enseigné 4 ans à Cully, 9 ans à Montreux et 10 ans à Lausanne. Après 23 ans d'enseignement, à la suite d'une maladie de gorge, il fut mis au bénéfice d'une retraite anticipée; il devint directeur commercial des Usines des Grands Crêts à Vallorbe, puis agent commercial de la Société des Chaux-et-Ciments de la Suisse romande.

En mars 1901, il avait été élu député de Lausanne au Grand Conseil et, en automne de la même année, au Conseil communal. Il ne fut pas reporté aux élections du 7 mars 1909 au Grand Conseil, et il donna le 20 juillet sa démission de membre du Conseil communal, où il fut remplacé par M. Paul Descoulayes.

Au Grand Conseil, il avait fait partie de la Commission pour la constitution de la Société vaudoise des Forces Motrices de Joux et de l'Orbe, et fait deux fois partie de la Commission du Budget et des Comptes d'Etat.

Il avait toujours porté un vif intérêt à Vallorbe et à son développement. Il fut l'un des initiateurs et il devint membre administrateur de la Société des Usines des Grands Crêts (Chaux-et-Ciments) à Vallorbe, de la Société électrique du Châtelard, à Vallorbe, qui dota la localité de l'éclairage et de la force électriques, longtemps avant la création de la Société Vaudoise des Forces Motrices de Joux et de l'Orbe. Il était membre suppléant du Conseil d'Administration du Crédit Foncier Vaudois.

Comme tous les Vallorbiens, il était un émérite pêcheur à la ligne de la truite et il s'occupa avec succès de pisciculture. On lui doit une *Notice sur la pêche de la truite à Vallorbe*, qui lui valut, à l'Exposition internationale de pêche, à Edimbourg (Ecosse) en 1882, la grande médaille d'argent avec félicitations du jury.

En souvenir de son père, Louis Matthey, l'un des promoteurs de la Fabrique de Chaux hydraulique des Grands Crêts, il a offert à la commune de Vallorbe la colonne météorologique qui figure sur le pont de l'Orbe, et qui fut inaugurée le 29 novembre 1908.

Louis Matthey enseignait déjà à l'âge de dix-sept ans à des jeunes gens plus grands que lui. Cet éducateur de la vieille roche demeura 46 ans dans le corps enseignant, dont 34 à la tête de la première classe de Vallorbe. Il fut conseiller communal jusqu'au moment où ce droit fut enlevé aux instituteurs, secrétaire du Conseil de paroisse, secrétaire municipal, membre de plusieurs sociétés d'utilité publique. Naturaliste, il avait créé, organisé et était devenu le directeur de l'établissement communal de pisciculture.

Albert Matthey avait de qui tenir. Il suivit les traces de son père. C'était un cœur d'or, généreux, bienfaisant, aimant profondément son pays, dont il sentait les beautés. Il aimait à promener, dans les endroits qui furent le berceau de la Suisse, ses élèves et à éveiller dans leurs jeunes cœurs, l'amour pour la patrie.

Il laissera chez tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme bon et généreux et sa mort afflige de nombreux amis.

***** Un cinéma scolaire.** — Lors des dernières conférences de districts, M. Goumaz, directeur des écoles à Nyon, a exposé au corps enseignant de ce district un projet qui va faire tressaillir d'aise la gent écolière. Il s'agit d'organiser à Nyon, pour les enfants de la ville et des environs, un « cinéma scolaire ». M. Goumaz voit dans le cinéma un moyen merveilleux pour l'étude. Il estime que cela pourrait être pour tout un peuple un puissant levier d'éducation. Malheureusement, aujourd'hui, c'est tout autre chose et on n'ose guère conduire sa famille à une représentation ordinaire au programme varié et toujours gâté par un numéro trop... sentimental.

Le cinéma scolaire donnerait pour commencer 6-8 représentations par année, où mille enfants pourraient alternativement trouver place pour huit centimes environ. Les films seraient choisis pour donner dans chaque leçon des sciences naturelles, de la géographie, de l'histoire et de la morale. La question du transport serait la plus difficile, mais les autorités de Nyon se feraient un plaisir de la faciliter pour les localités éloignées.

Voilà certes un projet qui n'est pas banal et qui ne manquera pas d'intérêt.

L. G.

***** Augmentations de traitement.** — Le conseil communal de Ville-neuve vient de voter à l'unanimité une augmentation de 200 fr. aux instituteurs et de 100 fr. aux institutrices.

L. G.

***** Epargne scolaire.** — Le total des versements opérés par les élèves du cercle de Montreux, à la Caisse d'épargne scolaire, depuis sa fondation, s'élevait au 1^{er} avril à la somme de fr. 69,316,30. Durant le dernier exercice, ces versements ont été de fr. 1274, en diminution de fr. 294 sur l'année précédente.

Le rapport du directeur attribue ce fléchissement en premier lieu à la création des coffrets d'épargne des banques locales, grâce auxquels il n'est plus besoin pour les enfants de faire l'acquisition de timbres à coller sur des cartes. Puis, l'indifférence des enfants, les conditions plus difficiles de l'existence, l'attrait qu'offrent les cinématographes et les lectures à bon marché, sont aussi parmi les causes qui, chez nous, ont entraîné la diminution de l'épargne.

L. G.

***** « Nos prisonniers ».** — Nous recommandions dernièrement aux collègues du canton de ne pas se lasser d'envoyer vivres et vêtements à nos collègues français prisonniers en Allemagne, même si ces derniers ne donnaient pas de réponse. Nous pensions que les paquets que nous leur adressions leur parvenaient, mais que leurs destinataires n'étaient pas toujours autorisés à répondre, et que, lorsqu'ils l'étaient, leurs écrits n'arrivaient pas jusqu'à nous. Or voici ce qui vient confirmer nos prévisions.

Les membres du corps enseignant de la section d'Avenches avaient comme « filleul » un instituteur de Lille, interné au camp de Zwickau (Saxe). Depuis

plusieurs mois, lettres et envois restaient sans réponse. Or, ils viennent de recevoir de lui une lettre datée de l'Hôtel des Alpes, à Champéry, où il a été interné. Il explique que toutes les lettres adressées en Suisse étaient jetées au panier, ainsi que la correspondance qui en venait. L. G.

NEUCHÂTEL. — Séances cinématographiques scolaires à La Chaux-de-Fonds. — Le cinématographe est certes une excellente méthode auxiliaire d'enseignement. Dans différentes villes des essais ont été tentés pour mettre à la portée des enfants des films instructifs et moraux. A La Chaux-de-Fonds, quatre séances ont été données au début de 1914 et, malgré les circonstances actuelles, trois ont été organisées en décembre 1914, février 1915 et avril 1916. La Société pédagogique les organise pour tous les élèves, qui paient une finance volontaire de fr. 0,05. Cette modeste finance permet de couvrir tous les frais. Les films sont soumis à l'approbation du Corps enseignant avant d'être montrés aux élèves; les maîtres peuvent donc, avant la séance, expliquer les vues qui défilent sur l'écran.

Voici, pris au hasard, quelques sujets « tournés » : Voyages au Canada, au Japon, aux Indes, à la Mer de Glace, fabrication des gants de peau, pêche des éponges, les abeilles, la fourmi, le ver à soie, les hauts fourneaux, les mines de charbon, etc. Ajoutons que chaque leçon cinématographique s'est terminée par un film comique judicieusement choisi.

Les élèves ont toujours été vivement intéressés : leurs exclamations enthousiastes en ont fait foi. Des compositions, faites en classe après ces séances, ont prouvé que les élèves en retirent un réel profit. Nous nous promettons de reprendre régulièrement ces séances, dès que les circonstances le permettront.

Communiqué par H. L. G.

B. PERRELET.

BERNE. — Caisse d'assurance des instituteurs bernois. — Le Comité d'administration nous envoie son douzième rapport de gestion pour l'exercice 1915.

Le comité parle d'abord des nombreuses démarches faites auprès des autorités supérieures qui ont enfin consenti à faire relever du 4 $\frac{1}{4}$ % au 4 $\frac{1}{2}$ %, dès le 1^{er} octobre 1915, le taux d'intérêt des fonds déposés à la Caisse hypothécaire du canton de Berne. Quand on songe qu'il s'agit d'un dépôt de six millions, on comprend que l'augmentation d'un quart ou d'un demi pour cent dans le taux payé n'est pas chose indifférente.

La revision des statuts est renvoyée à des temps meilleurs. M. A. Schläfli, instituteur à Berne, qui s'occupe avec intérêt et connaissance de cause de la Caisse d'assurance, demande que la subvention de l'Etat s'élève au 4 % des traitements assurés pour la retraite. Il proposait anciennement de faire deux comptabilités séparées, une pour les instituteurs et l'autre pour les institutrices. Les pensions payées à 48 instituteurs font un total de fr. 39 640.35, tandis que 109 institutrices sont déjà pensionnées et reçoivent fr. 76 442.55. Quand on considère que, dans notre canton, 1306 instituteurs et 1192 institutrices sont assurés par la caisse, il y a disproportion entre maîtres et maîtresses admis à la retraite. Ce qu'il y a de certain, c'est que beaucoup d'instituteurs invalides continuent à tenir l'école. Dans la prochaine revision des statuts, n'y aurait-il pas lieu de prévoir une disposition qui permette à l'autorité scolaire de demander la

mise à la retraite d'un instituteur ou d'une institutrice invalide ? Quoi qu'il en soit les discussions parfois animées qui ont eu lieu parmi les délégués de la caisse ont eu quand même pour résultat de faire payer aux membres en retard dans leurs contributions un intérêt au 4 % des sommes arriérées. Ces sommes dont le paiement a été différé sur la demande des intéressés représentent fr. 48 474.95, qui sont qualifiées de « créances douteuses » par la commission de vérification des comptes. C'est ainsi que toutes les années la Caisse perdait deux mille francs d'intérêts remis aux mauvais débiteurs.

La commission de vérification des comptes exprime ses remerciements à l'administration pour l'exactitude des opérations et propose en même temps de corriger deux petites erreurs. Elle propose en outre de prendre dix mille francs à prélever sur les excédents pour les remettre à une caisse de secours. Nous ne comprenons pas bien où cette commission de vérification prend ses pouvoirs pour proposer de distraire les revenus légitimes de la Caisse. Ne vaudrait-il pas mieux vérifier les réserves techniques, travail qui aurait dû se faire en 1913 déjà ? Ne suffit-il pas d'avoir enlevé fr. 5000 de la caisse de la II^{me} section pour les verser au fonds de secours ? Ce geste n'a rien coûté à l'assemblée générale ; il a été facilité par le dévouement qu'ont apporté à la question des retraites un petit groupe d'instituteurs qui ont contribué de leurs deniers à maintenir à flot l'ancienne caisse réorganisée.

A la fin de l'exercice 1915, la Caisse comptait dans la première section 2547 membres, soit 1306 instituteurs et 1192 institutrices primaires ; la deuxième section comptait 23 membres et la troisième section 39.

Le bilan indique à l'avoir fr. 6 005 839.55. La deuxième section a une fortune de fr. 275 862.60 ; le fonds de secours est de fr. 35 627.70.

Dans le comité d'administration qui compte neuf membres, les instituteurs primaires ont deux représentants et les institutrices primaires trois. Le *Berner Schulblatt*, dans une correspondance assez vive, a critiqué cette proportion et a demandé une plus forte représentation des instituteurs. Le correspondant reproche aux délégués jurassiens d'avoir contribué par leur vote, dans la dernière réunion, à faire nommer une troisième institutrice au lieu d'un instituteur.

Comme on le voit, si l'avenir de la Caisse d'assurance des instituteurs ne donne pas lieu à l'inquiétude, il faut être reconnaissant à ceux qui tiennent à une administration sérieuse, basée sur les chiffres, tendant à l'augmentation des ressources, à l'économie, bannissant toute envolée capricieuse ou fantaisiste pour rester dans le domaine des réalités et des faits contingents. H. GOBAT.

FRANCE. — **Instituteurs de la Seine.** — Les instituteurs faisant partie de l'Association professionnelle de la Seine, internés avec les prisonniers français en Suisse, sont M. Draye Maurice, fait prisonnier le 24 octobre 1914, amputé de la jambe droite, à Randa, près Zermatt ; M. Blanchot Rodolphe, fait prisonnier le 30 octobre 1914, à Chailly sur Clarens ; M. Thorette Bernard, sergent, blessé et fait prisonnier le 23 août 1914, interné à Interlaken, hôtel Bellevue. L'Association professionnelle de la Seine me prie de recommander ces membres qui seraient heureux de s'entretenir avec les collègues suisses de leur entourage immédiat et avec ceux que les circonstances amèneront dans leur voisinage.

H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Le complément direct est avant !... (Une expérience personnelle.)

Je viens de faire, dans une leçon de grammaire, une expérience, bien modeste, il est vrai, mais qui me semble devoir intéresser tous mes collègues et en mettre quelques-uns sur une piste intéressante. Je vais vous raconter tout simplement comment cette expérience s'est produite.

Il y a quelques semaines, j'initiais une classe de fillettes de douze à treize ans aux mystères de l'accord du participe avec l'auxiliaire *avoir*. La règle est simple : « Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct si celui-ci précède le verbe ; il est invariable, si le complément direct est placé après le verbe (ou le suit). » Tous mes collègues savent que sur une volée, seuls quelques élèves, que nous qualifions de bons élèves, appliquent cette règle facilement. »

Pourquoi, puisque la règle est si simple, l'application ne l'est-elle pas aussi ? Peut-être la suite de cet exposé fournira-t-elle une réponse à cette question troublante.

Donc, un certain samedi, jour de ma leçon de grammaire, j'appelle une élève et lui demande de venir au tableau noir justifier l'accord des participes dans un exemple que je lui propose. L'élève écrit la phrase, s'arrête à l'un des participes, met une lettre *s*, l'efface, la remet, la gratte de nouveau, et enfin me dit : « Madame, je ne comprends rien du tout à ces participes. » J'essaie de lui faire réciter sa règle. Elle la répète parfaitement, mais au moment de l'appliquer, elle secoue la tête et dit : « Je ne comprends pas. »

Je la renvoie à sa place, mais après la leçon, je l'invite à venir chez moi, le même jour, dans l'après-midi, pour mettre au clair avec elle ce point obscur. En tête à tête, l'enfant se trouble moins qu'en classe, elle fait très bien la distinction entre les auxiliaires *être* et *avoir*, elle sait faire accorder avec son sujet le participe conjugué avec *être*, mais quand nous arrivons à l'auxiliaire *avoir*, je m'aperçois avec surprise que ce qui cause le trouble de la fillette, c'est qu'elle ne sait pas dire si le complément direct est *avant* ou *après*. L'élève en question est d'une intelligence moyenne, un peu lente, mais j'ai vite fait de lui faire saisir la distinction et elle s'en va contente.

La semaine dernière, toujours dans la même classe, nous en étions aux participes des verbes pronominaux à sens réfléchi. Même problème que précédemment : il faut substituer l'auxiliaire *avoir* à l'auxiliaire *être* et faire la recherche du complément direct. J'appelle une élève et lui demande, comme d'habitude, de justifier l'accord des participes dans un exemple donné. L'élève, une des plus intelligentes, cette fois, fait très bien son petit raisonnement, mais quand il s'agit de dire si le complément est avant ou après, elle hésite, elle dit : « Il est avant, non... après... non... avant. »

Cette fois-ci, j'ai compris où git la difficulté et je demande : « Pourquoi hésitez-vous ? Ne savez-vous pas reconnaître la place de votre complément direct ? » Et

plusieurs voix de me répondre à la fois : « Non, Madame, on ne sait jamais quand c'est avant ou quand c'est après. »

Immédiatement je me lève, et je descends de mon pupitre. Il s'agit de faire comprendre la chose d'une façon concrète. Je tourne l'élève vers une des portes. je me place derrière elle, je lui fais dire qui est devant, qui est derrière, que je la suis, qu'elle me précède, qu'elle est donc avant et moi après.

Je me tourne dans le sens contraire, je fais l'expérience inverse, moi devant, elle derrière, et quand, triomphante, je veux faire appliquer ma démonstration concrète à l'explication grammaticale, je m'arrête consternée : ma démonstration allait juste à l'encontre de mon explication grammaticale, notre théorie de l'avant et de l'après du complément direct se rapportant au temps, non à l'espace.

Je compris donc ceci : Pour les enfants au tempérament visuel, le mot a une physionomie, et ils voient cette physionomie tournée vers la droite. C'est de là qu'ils partent pour juger si un mot est avant ou après. Pour eux, le mot qui est à droite est « en avant » (vers l'avenir, l'inachevé), donc *avant*, et le mot qui est à gauche est *après*, ou plutôt derrière (dans le passé).

Il y a donc contradiction complète entre la réalité telle que ces enfants la sentent et notre réalité qui est purement conventionnelle. Et cette convention nous paraît si naturelle, à nous autres adultes, que nous ne songeons pas à l'expliquer à nos élèves.

Notre écriture allant de gauche à droite, le mot qui, pour nous, est avant est celui qui est *écrit* avant, c'est-à-dire à gauche, celui qui est après est celui qui est *écrit* après, c'est-à-dire à droite. Il s'agit donc d'expliquer avant tout à l'enfant que la question de la place du complément direct est une question de *temps*, non d'espace. Il suffirait, je crois, d'ajouter à la formule traditionnelle le mot « écrit » et de dire : « Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct si celui-ci est *écrit avant le verbe* ; il est invariable, si le complément direct est *écrit après le verbe*. »

Cette petite découverte réduira-t-elle à néant les difficultés de l'enseignement des participes ? Je n'ose l'espérer. Mais ceux de mes collègues qui auront bien voulu me suivre dans cette trop longue explication seront peut-être d'accord avec moi, qu'il est de toute nécessité de nous communiquer des expériences ayant quelque chance de faciliter notre tâche commune.

Mme F. GRANDJEAN.

RÉCITATION. — *Degré inférieur.*

Pierre.

Pierre, dit la maman, mon joli petit homme,
Le moment est venu d'aller faire ton somme ;
Vois les petits poulets sont en train de dormir.
Pierre est un grand garçon qui ne veut pas gémir,
Encor moins se fâcher sans raison sérieuse.
C'est vrai, dit-il, avec une mine rieuse,
Un air de se moquer, ma foi, très réussi,
Les petits poulets sont couchés,
Mais leur maman aussi.

Mes poches.

Porter un pantalon sans poche ?
Non, non, cela ne se peut pas.
Autant voir un clocher sans cloche,
Autant marcher la tête en bas.
Chez moi, pas de droit au reproche,
Je ne suis pas dans l'embarras.
J'ai poche à droite et poche à gauche.

Voilà mon cas.

CHASSAGNE.

ELOCUTION : Dans quel habit avez-vous des poches ? Combien avez-vous de poches ? A quoi servent-elles ? Que faut-il mettre dans ses poches ? Que ne faut-il pas y mettre ? Pourquoi ? Qu'arrive-t-il quand on remplit trop ses poches ? Qu'arrive-t-il quand elles sont trouées ?

Degrés intermédiaire et supérieur.

La faux.

Je suis la faux, la faux agile ;
Je me promène sur les prés
Abattant la tête mobile
Des faisceaux d'herbe diaprés.

Mon maître, toute la semaine,
— C'est un habile moissonneur —
Me lance en cercle et me ramène,
En causant avec le faneur.

Jamais le travail ne l'étonne,
Jamais je ne lasse son bras.
Il chante un refrain monotone,
Qui semble cadencer son pas.

Quand de tout couper je suis lasse,
Et que je veux me reposer,
Alors mon maître me repasse
Et me frotte pour m'aiguiser.

MAXIME DU CAMP.

NOTES : Faire dégager de cette poésie l'idée du travail : la faux est laborieuse comme son maître ; tous deux accomplissent une besogne utile. — *Abattant la tête mobile*, coupant les herbes des prés agitées par la brise ; *me lance en cercle et me ramène*, ce vers peint le mouvement circulaire et cadencé du faucheur ; *refrain monotone*, qui se répète, toujours sur le même ton ; *faisceaux*, assemblage d'objets ; *diaprés*, de couleurs variées. — *Maxime du Camp*, écrivain contemporain, membre de l'Académie française.

RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Une faux : Les parties de la faux : manche, lame, anneau, coin. — Ouvriers qui ont travaillé à la fabrication de la faux. — Utilité de cet outil.

Ce que fait le faucheur : 1. Pour faucher (marche, jambes, genoux, comment il lance et ramène la faux). — 2. Pour aiguiser (comment il place sa faux, ce qu'il fait de la main droite, de la main gauche.) — 3. Pour frapper la faux sur l'enclume.

Je fais les foins : Indiquez en quoi consiste votre travail pendant une journée de fenaison.

Degré supérieur.

Le soir d'une journée de fenaison.

SOMMAIRE : Le soir d'une chaude journée de juin, vous revenez des champs où vous avez travaillé toute la journée; dépeignez ce que vous voyez, ce que vous entendez, ce que vous sentez.

SUJET TRAITÉ : La dernière voiture vient d'être lourdement chargée; les chevaux disparaissent même à demi sous l'amas de foin odorant. Chacun prend sa fourche ou son râteau et en route pour la maison. La journée a été rude; on est bien las, mais la brise du soir semble ranimer les énergies. Le chaud soleil qui nous a brûlés tout le jour est descendu à l'horizon; son gros disque rouge effleure maintenant le Jura et embrase le ciel avant de disparaître; bientôt on n'en aperçoit plus qu'une toute petite calotte, puis, plus rien qu'une nappe d'or au-dessus de l'horizon violet. Tous les bruits du soir se lèvent peu à peu de la campagne; on entend le roulement des chars sur le chemin, le chant des grillons dans la prairie, le coassement des grenouilles au bord de l'étang, et, à mesure que l'on approche du village, le bruit des faux que l'on frappe sur l'enclume et celui des couteaux de faucheuse que l'on aiguisse sur la meule. Mais, déjà, voici la ferme; un peu de fumée monte lentement du toit et j'entends le choc joyeux des assiettes. Le parfum enivrant du foin nouveau se répand tout autour de la grange et la bonne odeur de la soupe aux choux s'échappe de la porte grande ouverte de la cuisine.

ORTHOGRAPHE

Les gorges du Durnand.

Nous pénétrons dans les gorges! A droite et à gauche, une crête où quelques sapins s'agrippent aux dalles immenses de schiste clair.

Se frayant un passage entre ses formidables murailles, le Durnand se précipite, hurlant, pleurant, bouillonnant. Ce bruit d'enfer, ce tumulte, toujours croissant, vous assourdit et vous écrase. Au fond de cet horizon restreint, le torrent, déjà, apparaît. On le voit qui descend, se coule entre les roches, s'affaissant brusquement en une cataracte. Il s'apaise un instant et s'élargit; ses eaux prennent une teinte plus sombre. Puis, soudain, il reprend sa course folle, il écume, il se rue, il rage. Dans un assaut terrible, il entraîne à la mort, à l'abîme, des vieux troncs vermoulus, des cailloux énormes, des branches brisées. Le voilà de nouveau sur l'arête d'un rocher limé par l'eau. Un effort plus violent du torrent, la masse

qu'il charriait s'élance dans le vide; la rivière, brisée en millions de gouttelettes, inonde la cime des sapins, cinquante mètres plus bas. Mais elle se reforme; ses eaux, un instant dispersées, se rallient; un nouveau courant, plus violent encore, les entraîne vers la sortie des gorges. Une dernière cataracte, grandiose, et le Durnand, anéanti, vaincu par tant d'efforts, se laisse canaliser et conduire dans la Dranse.

Et nous admirons, dans une extase muette, à laquelle se mêle une crainte mystérieuse, tandis que les embruns inondent nos visages. — GEORGES GRUFFEL.

ETYMOLOGIE: *gorge*, lat. *gurgitem*, gouffre, ici passage étroit entre deux montagnes. Faire indiquer quelques-unes des gorges les plus célèbres de notre pays; *s'agripper*, du scandinave *gripa*, saisir, qui a donné grippe, gripper; signifie, ici, s'accrocher; *schiste*, du gr. *schistos*, fendu, roche que l'on peut diviser en plusieurs feuillets, plus ou moins épais, comme le mica, l'ardoise; *abîme*, bas-latin *abyssimus*, gouffre dont on ne connaît pas le fond; *extase*, du grec *exó*, hors de et *stasis*, état naturel, état de l'esprit absorbé dans la contemplation d'une chose, ravissement; *embrun*, de embrumer, de brume, lat. *bruma*, poussière d'eau produite par le vent agissant sur la crête des lames ou par une cascade.

SYNONYMES: crête, sommet; — s'agripper, s'accrocher; — dalle, pavé; — hurler, crier; — bouillonner, s'agiter; — apparaître, se montrer; — s'affaïsser, s'abaisser; — apaiser, calmer; — assaut, attaquer; — arête, crête; — disperser, éparpiller; — se rallier, se rassembler; — anéantir, détruire; — extase, ravissement.

Exercice de synonymie: Faire reconstruire la dictée en employant des synonymes. G. G.

GYMNASTIQUE

Leçon normale de 30 minutes, pour élèves de 7 à 8 ans

(filles ou garçons).

1. *Former la ligne de front*; rompre et reformer la ligne de la manière suivante: 4 élèves vont toucher le côté opposé, jusqu'à ce que toute la classe ait passé, puis la moitié des élèves vont toucher, ensuite l'autre moitié et enfin tous les élèves vont toucher et reviennent former la ligne (plusieurs fois). Ex. respiratoires.

2. *Mouvements de br. et j.*: a) Lever les br. en avant — baisser —. Lever les br. de côté — baisser. Lever les br. en haut. Mesure à 2 t., un mouv. sur chaque temps.

b) Mains aux hanches et: fermer et ouvrir les pieds — lever et baisser les talons — lever la j. g. fl. en avant — la baisser — de même à dr. Mesure à 2 temps.

3. *Serpenter* en marchant, puis en courant. Ex. respiratoires.

4. *Mouvements de la tête*: tourner la tête à g. — redresser, de même à dr. — fléchir la tête en arr., en avant, aussi à g. et à dr., lentement.

5. *Course et saut*, courir et sauter par-dessus une corde ou un objet de 20 à 30 cm. de haut. Ex. respiratoires.

6. *Jeu*. Courses circulaires dans la même direction.

E. HARTMANN.

LE SUCCÈS PAR LA VOLONTÉ

(annoncé précédemment sous le titre « SUR LE FRONT »)

Un livre d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui luttent, afin de s'élever eux-mêmes par la connaissance et l'accomplissement du devoir.

Un fort volume in-12, de 300 pages, broché 3.50 ; relié 5.—

*** La philosophie de cet auteur américain est bonne et saine ; à la portée de tous, elle est recommandée plus spécialement aux jeunes gens désireux de se frayer un chemin dans la vie. La dernière publication, qui complète cette intéressante série, est consacrée à la volonté. Une vieille maxime ne nous dit-elle pas qu'avec elle on vient à bout de tout ? Avec un but précis, avec de l'enthousiasme et de la persévérance, avec du bon sens et de la confiance en soi, tout homme peut être sûr de réussir et de jouir de la considération générale. Les exemples nombreux et bien choisis qui illustrent ce livre sont faits d'ailleurs pour encourager et donner de l'énergie aux plus timides et aux plus indécis.

LES MIRACLES DE LA PENSÉE

ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

*** Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaira ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

LES LIVRES DE MARDEN L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

et de la gaieté sur la santé physique et morale.

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

*** Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples ; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.

Edition J.-H. JEHEBER, 28, rue du Marché, GENÈVE



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne Rue du Pont

VÊTEMENTS CIVILS ET UNIFORMES OFFICIERS

Complets

fantaisie
et cérémonie
Coupe moderne
Travail soigné

COSTUMES
sports

MANTEAUX
de pluie

COSTUMES
Enfants



10 0/0 comptant aux instituteurs de la S. P. V.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ❧ Nouveautés ❧ Draperies

Tabliers

Jupons

Trousseaux ❧ Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
 Mes **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
 MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gyam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautelin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Decreuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

- MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds.
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

- MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey.
 Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
 MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
 Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel.
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

- MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue



TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

F**ŒTISCH** **F****FRÈRES**
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIII^{me} ANNÉE. — N° 25

LAUSANNE — 24 juin 1916.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIEUSE ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Mutruz : fr. 1600, plus logement, plantage et bois nécessaire, à charge de chauffer la salle d'école; 30 juin.

INSTITUTRICES : Savigny : fr. 1200 pour toutes choses; la titulaire devra habiter le territoire de la commune; 4 juillet. — **Coppet :** maîtresse à l'école enfantine : fr. 800 pour toutes choses : 4 juillet.

Jeune maître d'école secondaire

diplômé (Suisse allem.) ayant excellents certificats et bonnes références, **désire place pour le 3 juillet** ou plus tard dans un institut ou comme instituteur privé.

Adr. offres sous chiffres **O. F. 6701**, à **Orell Füssli-Publicité**, Zurich.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

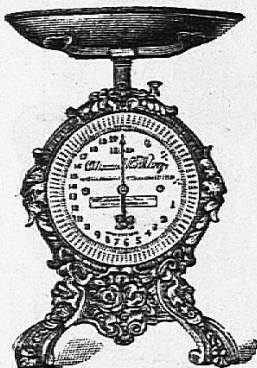
MAX SCHMIDT & C^{ie}

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS



Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

EDITION „ATAR”. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 41 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> . Relié	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Vient de paraître

Guide Pratique pour la conservation des fruits et légumes

PAR LE

Dr F. PORCHET

*Directeur de l'Ecole cantonale vaudoise d'Agriculture et des Cours d'utilisation
des Fruits et Légumes*

organisés par le Département vaudois de l'Agriculture,

AVEC LA COLLABORATION

DU PERSONNEL ENSEIGNANT A CES COURS :

M^{lle} B. ROUFFY — Mme C. BLANC — M. F. PÉNEVEYRE

1 volume in-12, Fr. 1.25.

Les difficultés créées par la guerre à notre ravitaillement nous imposent impérieusement le devoir d'utiliser le plus rationnellement possible les denrées alimentaires produites en Suisse, les fruits et légumes en particulier, car leur utilisation incomplète ou irrationnelle peut priver le pays d'une importante ressource alimentaire.

Le Guide que publie le directeur de l'Ecole cantonale vaudoise d'Agriculture a pour but de mettre en mains des consommateurs, producteurs ou acheteurs, des renseignements généraux et des procédés pratiques leur permettant de collaborer utilement, pour leur part, à une utilisation aussi complète que possible de la prochaine récolte de nos vergers et jardins.

Ce Guide n'est donc pas un manuel complet, citant tous les moyens d'utiliser les fruits et légumes, c'est un recueil contenant un choix des procédés et méthodes les plus pratiques, en vue de l'alimentation économique.

Les recettes et méthodes préconisées ont toutes été contrôlées, dans les diverses régions du pays, par l'application en grand qu'en ont fait, avec succès, des centaines de participantes aux cours d'utilisation des fruits et légumes, organisés annuellement à Lausanne par le Département vaudois de l'Agriculture.

L'utilité incontestable de ce petit ouvrage clair et précis nous semble ainsi bien démontrée. Il vient à son heure et ne doit manquer dans aucun ménage.